

PV du conseil d'école du mardi 18 octobre 2016

Membres présents :

- **Enseignants** : Mmes Lombard, Chef, Saval, Bianciotto, Ivars, Bodin, Mesnier. Sapin, Sagard, Beltran. Mrs, Volpi, Imbert.
- **Parents** : Mmes Agulhon, Marie-Joseph, Touak, Rey, El Hamidi, Camara, Hamdani, Richerol et MM. Fortier, Barot.
- **Mairie** : Mme Arnaud-Deloy. **Absences excusées** : Mme Santoni Maire d'Apt, M. Dumas – IEN d'Apt. Mmes Metge, Rahou (Parents élus)

1- Après un tour de table pour se présenter, lecture est faite du dernier conseil d'école de l'année 2015.2016 :
approuvé à l'unanimité.

2- L'USEP et GionoCoop, la coopérative scolaire : cette année, l'équipe a décidé de séparer les cotisations. 8 € pour la coopérative et 9 € pour les élèves désirant adhérer à l'USEP leur permettant de participer aux rencontres organisées Hors Temps Scolaire du mercredi. Une première sortie a été organisée le mercredi 12 octobre au Colorado de Rustrel où 126 enfants des écoles Giono-Bosco, de Rustrel et des Cordeliers ont pu faire une grande randonnée dans les ocres.

3- Lecture et approbation du règlement de l'école : 2 points ont été modifiés. Le premier concerne les sorties scolaires, **donc OBLIGATOIRES**, où il est rappelé que tous les élèves devront participer **à l'ensemble des activités et des visites organisées par les enseignants**, et ce, **sans aucune restriction**.

Le second point concerne les sorties de l'école à 11h30 et 15h45 car nous demandons aux parents de ne pas dépasser la ligne blanche tracée devant le portail afin de faciliter le contrôle visuel des sorties des élèves par les enseignants. Tout attroupement autour du portail empêche de voir avec qui part chaque enfant. C'est une mesure de sécurité ajoutée à celles du plan Vigipirate que chaque usager de l'école se doit de respecter.

4- Présentation du projet d'école 2016-2019 : élaboré en juin 2016, celui-ci a reçu un avis favorable de la part des inspecteurs de l'Education nationale. Il s'articule autour de 4 axes :

- **Un axe principal** : Favoriser la réussite pour tous en identifiant les élèves à besoins éducatifs particuliers pour réduire les inégalités autour de 3 axes :
-
- ① **Axe 1** : Développer les capacités générales de compréhension en lecture.
- ② **Axe 2** : Favoriser l'ouverture sur le monde extérieur par les arts et la culture, les TICE, les langues vivantes.
- ③ **Axe 3** : Développer l'acquisition de comportements citoyens pour mieux vivre ensemble.

Ce nouveau projet d'école a permis d'innover dans les méthodes et l'organisation de travail puisque la décision a été prise, au regard des effectifs, de ne faire que 10 classes afin d'utiliser deux enseignants selon le dispositif « Plus de maître que de classe ». C'est pourquoi, Mme Bodin en CP-CE1-CE2 et M. Arnaud en CM1-CM2, déchargés de classe, interviennent en soutien, en renfort ou en décroisement dans toutes les classes. Dans le but d'aider les élèves les plus en difficulté, cette organisation nous permet de travailler le plus souvent en petits groupes sur des compétences ciblées en Français et en Mathématiques ou sur des thèmes comme la philosophie, l'histoire de l'art, l'Education morale et civique et la citoyenneté. Une évaluation du projet est prévue en décembre, en mars et en fin d'année scolaire.

Les réunions d'information des parents de la Rentrée se sont bien passées. Dans les petites classes comme au CP les professeurs notent une présence importante des parents. Les professeurs ont 2 réunions d'information obligatoires mais n'hésiteront pas à convoquer des parents si nécessaire.

Rythme scolaire : Les horaires du temps scolaire restent inchangés sauf ceux du temps périscolaire puisqu'après une pause goûter de 30 minutes, les activités s'effectuent de 16h15 à 17h15 puis de 17h15 à 17h30. Ce rythme semble convenir à l'ensemble des élèves et des intervenants.

Cependant, les parents et les membres de l'équipe pédagogique regrettent fermement que seuls deux enseignants sont présents la première heure pour les deux écoles car cela reste très insuffisant pour accompagner et aider les élèves en difficulté dans le cadre de l'aide aux leçons et au dispositif CLAS. Beaucoup trop d'enfants, pas assez de professeurs pour lesquels il est difficile de faire du travail concis. Concernant le SAJ et l'aide aux devoirs, il y a beaucoup d'enfants pour peu d'animateur par exemple : 63 élèves pour 3 animateurs. Reste à se demander si les devoirs sont bien effectués dans une ambiance calme ?

Tavaux dans l'école : l'équipe pédagogique remercie vivement la municipalité pour l'installation des VPI (Vidéos Projecteurs Interactifs) avec les PC portables dans les classes de CM2. Ils ont pu bénéficier de formation avec MM Chabaud, Imbert (informaticiens de la mairie d'Apt) et M. Becker de l'Education nationale. L'installation du portail automatique avec un interphone a bien été réalisée avant la rentrée de septembre et permet de contrôler en toute sécurité les entrées dans l'école.

5- Bilan des exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sécurité) intrusion : Mr Minel, responsable de la sécurité des bâtiments, est tenu à ce titre d'organiser des exercices de gestion des risques (incendie, intrusion... Avec les conseils avisés de M. Arnaud, référent sécurité des écoles d'Apt et la directrice de l'école Bosco, il a été réalisé un exercice incendie et un exercice intrusion au cours du mois d'octobre. Lors de l'exercice incendie, les 2 écoles ont mis 2 minutes 33 pour évacuer plus de 500 personnes. Lors de l'exercice intrusion, nous avons pu tester notre plan de mise en sécurité des élèves selon les consignes dont disposait chaque enseignant. Ce test donnera lieu à certains travaux réalisés par la mairie afin de sécuriser au maximum les lieux. Une réunion sera également organisée avec la gendarmerie d'Apt.

6- Les projets de classes découvertes : Le sou des écoles laïques et le directeur Mr Minel précisent que leur but est de faire participer tous les enfants au moins une fois dans leur scolarité à un séjour. Contrairement aux années précédentes, les projets de classe découverte seront plus courts et moins éloignés pour en diminuer les coûts, les conseils départemental et régional ne finançant ces sorties scolaires. Pour cette année, le budget alloué à l'école est de 20 000 €. Les projets sont les suivants : les CM1 partiront du 15 au 19 mai à Sault pour y faire des Activités de plein air. Les CM2 se rendront en Avignon où ils prévoient de faire des sorties sportives et culturelles avec leurs correspondants des Angles.

7- Question des parents :

-Restauration scolaire : Mr Grange nous a répondu que la liaison froide permet une économie et moins de gaspillage mais le fait que les parents doivent payer en amont n'est-ce pas là le réel problème ? Il a donc été suggéré une plus grande flexibilité au niveau des réservations et annulations de repas plutôt que d'appliquer une pénalité financière aussi élevée (9€). Système très rigide et non adapté à des situations familiales particulières (emploi précaire, intérimaire, situation financière difficile ...), ou en cas d'enfant malade. Le système d'alerte pour prévenir les familles qu'il faut penser à réserver a été refusé catégoriquement. Il est constaté que de moins en moins d'élèves mangent à la cantine. Le montant des 9 € de pénalité est justifié par la municipalité : 5.70 € le prix de revient du repas. A cela s'ajoute les frais annexes d'organisation et de personnel pour les réservations, le service. Mme Arnaud-Deloy nous précise que pour les enfants malades, il n'y aura pas de pénalité et que selon le cas de figure les parents peuvent se rapprocher du service cantine. Un tableau prévisionnel nous sera donné au prochain conseil d'école. En effet, les chiffres parleraient peut-être plus d'eux-mêmes quant aux économies réalisées et autre...

Il a encore été évoqué le manque de pain récurrent au deuxième service, un problème qui va être résolu.

Cycle piscine : Il s'agit d'une décision de l'Education Nationale sur décret du ministère. Aujourd'hui l'Education Nationale considère que le cycle de piscine est prioritaire pour les CM1 et CM2 avec comme objectif de réussir le test « Savoir nager ».

Action Chocolat et piles : Pour les piles, il s'agit d'un concours et si l'école gagne les 500 €, cette somme servira à l'achat de matériel pour les élèves ou financer des sorties scolaires. Tout comme la vente des chocolats qui se finira le 10 novembre.

Circulation/Stationnement : Les représentants des parents d'élèves ont bien signalé à Mme Arnaud-Deloy le manque d'agents municipaux le jour des manifestations au cours lauze de Perret et les soucis des stationnements des manifestants. Ne serait-il pas préférable que les acteurs de ces manifestations se garent à Viton ou à la gare en période scolaire ?

Les commandes de fournitures pour les professeurs : depuis le mois de juin les enseignants ont passé leur commande de fournitures scolaires et de livres qu'ils n'ont toujours pas reçus à ce jour. Ils ne comprennent pas pourquoi les commandes arrivent au compte-goutte, voire pas du tout. Ils signalent également que les ramettes de papier pour les photocopies tardent autant à arriver malgré la demande réalisée depuis 3 semaines (Information donnée à Mme Arnaud-Deloy).

Les parents d'élèves tiennent à manifester **leurs remerciements au Sou des écoles laïques** pour le respect du choix des projets pédagogiques des enseignants ainsi **qu'à la municipalité** pour les travaux réalisés et la mise en place du conseil municipal des jeunes.

Le directeur clôture le conseil à 20h30

Mme AGULHON Arrelinda

Mme BIANCIOTTO Audrey

M. MINEL Laurent

Parent d'élève élue

Secrétaire du conseil

Directeur d'école



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Minel Laurent".